SEMAFO inc.

Rapport de gestion

31 mars 2019

Table des matières

RAPPORT DE GESTION

1. Faits saillants du premier trimestre de 2019 2
2. Perspectives et stratégie pour 2019 3
3. Tendances économiques clés 4
4. Résultats consolidés et opérations minières 5
5. Résultat opérationnel sectoriel 6
6. Autres éléments de l'état du résultat 15
7. Autres éléments du résultat global 16
8. Flux de trésorerie 17
9. Instruments financiers 19
10. Estimations et jugements comptables critiques 19
11. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur 19
12. Situation financière 19
13. Obligations contractuelles 20
14. Événement subséquent 20
15. Risques et incertitudes 21
16. Données sur les actions en circulation 27
17. Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière 28
18. Résultats trimestriels 29
19. Mesures non conformes aux IFRS 31
20. Renseignements additionnels et information continue 33
21. Énoncés prospectifs 33

SEMAFO inc. (« SEMAFO » ou la « Société ») est un producteur d'or canadien de calibre intermédiaire qui cumule plus de vingt ans d'expérience en construction et en exploitation de mines en Afrique occidentale. La Société exploite deux mines, les mines Boungou et Mana, au Burkina Faso. SEMAFO s'est engagée à créer de la valeur par l'exploitation minière responsable de ses actifs de qualité et en tirant profit de son pipeline de projets en développement.

Le présent rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société, sa stratégie d'affaires et son rendement, ainsi que la façon dont elle gère les risques et les ressources en capital. Ce rapport de gestion, daté du 7 mai 2019, se veut un complément et un supplément à nos états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers ») au 31 mars 2019 et pour la période terminée à cette date. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés selon des conventions comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », la « Société » ou « SEMAFO » renvoient à SEMAFO inc., ou à SEMAFO inc. collectivement avec une ou plusieurs de ses filiales, selon le cas.

1. Faits saillants du premier trimestre de 2019

Puisque la production commerciale a débuté à la mine Boungou le 1er septembre 2018, les données comparatives n'englobent que la mine Mana :

- Production d'or consolidée de 102 400 onces, comparativement à 45 500 onces à la même période en 2018, pour une progression de 125 %
- La production à Boungou a totalisé 61 900 onces d'or pour le trimestre, reflétant la teneur traitée moyenne de 6,50 g/t Au
- Ventes d'or de 138,5 millions $ comparativement à 62,7 millions $ à la même période en 2018, une hausse de 121 %
- Coût de maintien tout inclus[1] de 745 $ par once vendue, comparativement à 1 083 $ à la même période en 2018, une amélioration de 31 %
- Résultat opérationnel de 40,4 millions $ comparativement à une perte de 8,1 millions $ à la même période en 2018
- Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 17,7 millions $ ou 0,05 $ par action, incluant une charge d'impôt différé hors trésorerie de 15,0 millions $, comparativement à une perte nette de 4,7 millions $ ou une perte de 0,01 $ par action à la même période en 2018
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles[2] de 79,0 millions $ ou 0,24 $ par action[1] comparativement à 18,4 millions $ ou 0,06 $ par action[1] à la même période en 2018, une augmentation de 329 %
- Lancement de l'acquisition de Savary Gold et clôture subséquente le 30 avril 2019

[1] Le coût de maintien tout inclus et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

[2] Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et sont une mesure financière non conforme aux IFRS.

2. Perspectives et stratégie pour 2019[1]

Prévisions pour 2019

Objectifs ciblés pour 2019	Consolidé	Boungou	Mana
Production d'or (000 oz)	390 - 430	220 - 240	170 - 190
Coût de maintien tout inclus[2] (« CMTI ») ($/oz)	685 - 735	470 - 510	950 - 1 020
Dépenses en immobilisations (incluses dans le CMTI) (en millions $)			
Dépenses en immobilisations de maintien	14	4	10
Frais de découverture	64	21	43
	78	25	53
Frais de développement non récurrents (exclus du CTMI) (en millions $)			
Développement souterrain à Siou	41	—	41
Pistes d'atterrissage et optimisations d'usine	8	6	2
	49	6	43

Les charges administratives pour 2019 sont estimées à 16 millions $.

Hypothèses

Plusieurs hypothèses ont été retenues dans la préparation des prévisions pour 2019, notamment :

- Prix de l'or : 1 250 $ US par once
- Prix du carburant : 1,19 $ US par litre pour le mazout léger
  0,77 $ US par litre pour le mazout lourd
- Taux de change : 0,73 $ US = 1,00 $ CA
- Taux de change : 1,14 $ US = 1 Euro

Nous nous attendons à atteindre nos objectifs consolidés pour 2019 de produire entre 390 000 et 430 000 onces d'or et à maintenir notre coût de maintien tout inclus[2] dans les niveaux ciblés, soit entre 685 $ et 735 $ par once.

Exploration en 2019

Le budget d'exploration initial pour 2019 a été fixé à 19 millions $, dont 9 millions $ seront dépensés à Boungou, 4 millions $ à Mana, 3 millions $ à Bantou, 2 millions $ à Nabanga et enfin, 1 million $ à Korhogo.

Au troisième trimestre de 2019, nous présenterons une mise à jour du programme d'exploration 2019 pour Karankasso ainsi que notre stratégie d'exploration globale pour l'ensemble de la vaste position de terrain de 1 250 km^2.

[1] Cette rubrique contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la note 21 pour de plus amples détails sur les énoncés prospectifs.
[2] Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note19.

3. Tendances économiques clés

Prix de l'or

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2019, le prix de l'or, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (*London Gold Fix PM*), a fluctué d'un sommet de 1 344 $ à un prix plancher de 1 280 $ l'once. Le cours moyen de l'or sur le marché durant le trimestre terminé le 31 mars 2019 était de 1 304 $ l'once, comparativement à 1 329 $ l'once à la même période en 2018, ce qui représente une diminution de 25 $.

(en dollars par once)	2019 T1	2018 T1
Cours moyen fixé à Londres	**1 304**	1 329
Prix de vente moyen réalisé (consolidé)	**1 306**	1 336

Pressions sur les coûts

Nous sommes, comme l'ensemble du secteur, affectés par les pressions sur les coûts de mise en valeur et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités minières consomment beaucoup d'énergie, l'évolution des prix du carburant peut avoir une incidence importante sur nos activités et sur les résultats financiers correspondants. À titre d'indicateur pouvant expliquer l'évolution des coûts du carburant, le cours moyen du pétrole Brent était de 64 $ le baril durant le trimestre terminé le 31 mars 2019, comparativement à 67 $ le baril à la même période en 2018.

Nous achetons notre carburant exclusivement auprès du gouvernement du Burkina Faso en FCFA, la devise locale, à un prix fixé par décret ministériel qui reflète les fluctuations des prix du marché avec un certain décalage dans le temps. Le prix moyen fixé par décret ministériel se présente comme suit :

	2019 T1		2018 T1	
	FCFA	($)	FCFA	($)
Mazout léger (par litre)	**681**	**1,18**	597	1,12
Mazout lourd (par litre)	**440**	**0,76**	—	—

Devises

Nos activités d'extraction et d'exploration minières sont menées en Afrique occidentale. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, surtout en euros. Le FCFA fluctue en fonction de l'euro.

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2019, le dollar américain a gagné du terrain par rapport à l'euro comparativement à la même période en 2018. Puisqu'environ 75 % de nos coûts sont libellés en devises étrangères autres que le dollar américain, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif sur notre coût de maintien tout inclus[1].

Les couvertures naturelles atténuent l'impact des fluctuations des devises puisqu'il existe une corrélation inverse entre le prix de l'or et le dollar américain.

Les taux de change se présentent comme suit :

	$ CA / $ US		Euro / $ US	
	2019	2018	2019	2018
31 mars (clôture)	**1,3347**	1,2892	**0,8913**	0,8112
31 décembre (clôture)	**—**	1,3630	**—**	0,8737
Premier trimestre (moyenne)	**1,3282**	1,2646	**0,8801**	0,8139

[1] Le coût de maintien tout inclus est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

4. Résultats consolidés et opérations minières

Faits saillants financiers et opérationnels

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Onces d'or produites	**102 400**	45 500	125 %
Onces d'or vendues	**106 100**	46 900	126 %
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)			
Produits – Ventes d'or	**138 541**	62 698	121 %
Charges d'exploitation minière	**44 250**	36 634	21 %
Redevances gouvernementales et taxes de développement	**7 155**	3 144	128 %
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	**39 628**	25 428	56 %
Rémunération fondée sur des actions	**2 832**	1 418	100 %
Autres	**4 317**	4 139	4 %
Résultat opérationnel	**40 359**	(8 065)	—
Produits financiers	**(548)**	(641)	(15 %)
Charges financières	**3 556**	313	1 036 %
Perte (gain) de change	**496**	(428)	—
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	**15 733**	(2 409)	—
Résultat net pour la période	**21 122**	(4 900)	—
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	**17 666**	(4 710)	—
Résultat de base par action	**0,05**	(0,01)	—
Résultat dilué par action	**0,05**	(0,01)	—
Montants ajustés			
Résultat opérationnel ajusté[1]	**41 974**	(7 968)	—
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société[1]	**22 632**	(6 548)	—
Par action[1]	**0,07**	(0,02)	—
Flux de trésorerie			
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles[2]	**78 980**	18 391	329 %
Par action[1]	**0,24**	0,06	300 %
Statistiques (en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	**1 306**	1 336	(2 %)
Coût comptant total (par once vendue)[1]	**484**	848	(43 %)
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)[1]	**745**	1 083	(31 %)

[1] Le résultat opérationnel ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société, le résultat de base ajusté par action, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

[2] Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et sont une mesure financière non conforme aux IFRS.

4. Résultats consolidés et opérations minières (suite)

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Puisque la production commerciale à la mine Boungou a débuté le 1er septembre 2018, les données comparatives n'englobent que la mine Mana :

- Durant le premier trimestre de 2019, les ventes d'or se sont établies à 138 541 000 $, comparativement à 62 698 000 $ à la même période en 2018. L'augmentation des ventes d'or et du nombre d'onces d'or produites et vendues reflète principalement la contribution de la mine Boungou. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites au premier trimestre de 2019 est attribuable au calendrier des expéditions.
- Les charges d'exploitation minière plus élevées reflètent principalement la contribution aux charges d'exploitation minières de la mine Boungou, qui sont en partie compensées par une diminution des dépenses à la mine Mana en raison du ratio de découverture opérationnel plus bas.
- L'augmentation des redevances gouvernementales et des taxes de développement est une conséquence directe de la hausse des ventes d'or.
- L'augmentation de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles reflète principalement la contribution de la mine Boungou. Ceci a été en partie compensé par le ratio de découverture capitalisé plus faible à Wona à la mine Mana au premier trimestre de 2019 comparativement à la même période en 2018.
- L'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions au premier trimestre de 2019 comparativement à la même période en 2018 est attribuable à l'augmentation du prix de notre action.
- L'augmentation des charges financières au premier trimestre de 2019 comparativement au premier trimestre de 2018 s'explique par le fait que les coûts d'emprunt ont cessé d'être capitalisés suivant le début de la production commerciale à la mine Boungou le 1er septembre 2018.
- L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat pour le premier trimestre de 2019 est principalement le résultat d'écarts temporaires découlant de dépenses locales qui sont déductibles plus tôt à des fins fiscales. Ces écarts temporaires ont pour effet de différer le paiement de la charge d'impôt, qui ne sera donc exigible que dans l'avenir. Ainsi, 14 999 000 $ de la charge d'impôt de 15 733 000 $ est une charge d'impôt différé qui n'a aucun impact en trésorerie pour l'exercice courant.
- L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles[1] au premier trimestre de 2019 comparativement au premier trimestre de 2018 reflète principalement la contribution de la mine Boungou.

5. Résultat opérationnel sectoriel

	Trimestres terminés les 31 mars		
(en milliers)	2019 $	2018 $	Variation %
Boungou, Burkina Faso	**37 451**	(37)	—
Mana, Burkina Faso	**9 089**	(3 232)	—
Corporatif et autres	**(6 181)**	(4 796)	(29 %)
Résultat opérationnel	**40 359**	(8 065)	—

[1] Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et sont une mesure financière non conforme aux IFRS.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Boungou, Burkina Faso

Opérations minières

	Trimestre terminé le 31 mars 2019
Données d'exploitation	
Extraction minière	
Stérile extrait (tonnes)	**2 106 000**
Minerai extrait (tonnes)	**280 000**
Ratio de découverture opérationnel	**7,5**
Activités de découverture capitalisées	
Matériel stérile – Boungou (tonnes)	**5 044 600**
Ratio de découverture global	**25,5**
Traitement du minerai	
Tonnes traitées (tonnes)	**308 700**
Teneur traitée (g/t)	**6,50**
Récupération (%)	**96**
Onces d'or produites	**61 900**
Onces d'or vendues	**64 700**
Données financières (en milliers de dollars)	
Produits – Ventes d'or	**84 492**
Charges d'exploitation minière	**17 070**
Redevances gouvernementales et taxes de développement	**4 724**
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	**24 948**
Charges administratives	**217**
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	**82**
Résultat opérationnel sectoriel	**37 451**
Statistiques (en dollars)	
Prix de vente moyen réalisé (par once)	**1 306**
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)[1]	**53**
Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverture (par tonne traitée)[1]	**88**
Coût comptant total (par once vendue)[1]	**337**
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)[1]	**534**
Dotation aux amortissements (par once vendue)[2]	**386**

[1] Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

[2] La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Boungou, Burkina Faso (suite)

Opérations minières (suite)

2018

Après dix-huit mois de construction, la mine Boungou a commencé à traiter du minerai en mai 2018 et procédé à sa première coulée d'or le 28 juin 2018. Durant la période de production précommerciale de juin jusqu'à la fin-août, la mine Boungou a produit 12 000 onces d'or.

Le début de la production commerciale a été annoncé le 1er septembre 2018. En 2018, la mine Boungou a produit 63 600 onces d'or en production commerciale.

Premier trimestre de 2019

- Au premier trimestre de 2019 nous avons produit 61 900 onces d'or et vendu 64 700 onces d'or. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites au cours du trimestre est attribuable au calendrier des livraisons.

- Durant le premier trimestre de 2019, les ventes d'or se sont établies à 84 492 000 $, avec un prix de vente moyen réalisé de 1 306 $ par once et un résultat opérationnel de 37 451 000 $.

- Le débit de traitement à l'usine a continué de progresser durant le premier trimestre de 2019 pour s'établir en moyenne à 3 740 tonnes par jour comparativement à 3 550 tonnes par jour pour les quatre derniers mois de 2018.

- Tel que prévu, la teneur a augmenté au premier trimestre de 2019 pour s'établir en moyenne à 6,50 g/t Au, le plan d'exploitation minière ayant atteint des zones à plus haute teneur.

- Le taux de récupération s'est amélioré durant le premier trimestre pour s'établir à 96 %, une amélioration de 2 % par rapport aux quatre derniers mois de 2018.

- Tel que prévu, au premier trimestre de 2019, notre coût de maintien tout inclus[1] s'est établi à 534 $ par once vendue. Avec le ratio de découverture qui devrait diminuer tout au long de l'année, nous nous attendons à ce que le coût de maintien tout inclus suive la même tendance.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Mana, Burkina Faso

Opérations minières

	Trimestres terminés les 31 mars		
	2019	2018	Variation
Données d'exploitation			
Extraction minière			
Stérile extrait (tonnes)	**2 766 300**	5 205 800	(47 %)
Minerai extrait (tonnes)	**408 100**	592 300	(31 %)
Ratio de découverture opérationnel	**6,8**	8,8	(23 %)
Activités de découverture capitalisées			
Matériel stérile – Siou (tonnes)	**2 405 900**	—	—
Matériel stérile – Wona (tonnes)	**1 825 000**	3 204 200	(43 %)
	4 230 900	3 204 200	32 %
Ratio de découverture global	**17,1**	14,2	20 %
Traitement du minerai			
Minerai traité (tonnes)	**427 900**	612 000	(30 %)
Matériel à basse teneur (tonnes)	**212 300**	39 700	435 %
Tonnes traitées (tonnes)	**640 200**	651 700	(2 %)
Teneur traitée (g/t)	**2,27**	2,24	1 %
Récupération (%)	**87**	97	(10 %)
Onces d'or produites	**40 500**	45 500	(11 %)
Onces d'or vendues	**41 400**	46 900	(12 %)
Données financières (en milliers de dollars)			
Produits – Ventes d'or	**54 049**	62 698	(14 %)
Charges d'exploitation minière	**27 182**	36 634	(26 %)
Redevances gouvernementales	**2 429**	3 144	(23 %)
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	**14 531**	25 332	(43 %)
Charges administratives	**543**	635	(14 %)
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	**275**	185	49 %
Résultat opérationnel sectoriel	**9 089**	(3 232)	—
Statistiques (en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	**1 306**	1 336	(2 %)
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)[1]	**41**	54	(24 %)
Coût comptant d'exploitation incluant les frais de découverture (par tonne traitée)[1]	**61**	67	(9 %)
Coût comptant total (par once vendue)[1]	**715**	848	(16 %)
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)[1]	**1 075**	1 083	(1 %)
Dotation aux amortissements (par once vendue)[2]	**351**	540	(35 %)

[1] Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

[2] La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Mana, Burkina Faso (suite)

Opérations minières (suite)

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

- Durant le premier trimestre de 2019, d'importants efforts ont été alloués aux activités de découverture dans la fosse Siou Nord. Le minerai à plus haute teneur de la fosse Siou Nord ne sera disponible qu'au deuxième semestre de 2019 et aura alors un impact positif sur le coût de maintien tout inclus. Par ailleurs, le nombre de tonnes traitées est demeuré stable suivant le traitement de 212 300 tonnes de matériel à basse teneur.
- La diminution de 10 % du taux de récupération reflète le mélange de minerais à l'usine. En effet, au premier trimestre de 2019, le minerai traité provenait presqu'exclusivement de la fosse Wona, qui présente un taux de récupération plus faible que celui du minerai provenant des fosses Siou et Wona traité à la même période en 2018. Le minerai provenant de la fosse Siou présente un taux de récupération plus élevé que celui de la fosse Wona.
- Durant le premier trimestre de 2019, les ventes d'or se sont établies à 54 049 000 $, comparativement à 62 698 000 $ au premier trimestre de 2018. La diminution reflète principalement la diminution du nombre d'onces d'or produites et vendues, conformément au plan d'exploitation minière. L'écart entre le nombre d'onces d'or vendues et le nombre d'onces d'or produites durant le premier trimestre de 2019 est attribuable au calendrier des livraisons.
- La diminution des charges d'exploitation minière est principalement attribuable à la diminution du ratio de découverture opérationnel.
- La diminution de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de la dotation aux amortissements par once vendue reflète principalement le ratio de découverture capitalisé plus faible à Wona au premier trimestre de 2019 comparativement au ratio de découverture capitalisé plus élevé découlant du mélange de minerais en provenance de Siou et Wona à la même période en 2018.

Développement souterrain à Siou

Le gisement Siou est situé à une vingtaine de kilomètres de la mine Mana au Burkina Faso. En février 2018, la Société a complété une étude de préfaisabilité (« ÉPF ») à Mana faisant état d'une estimation de réserves de 3,0 millions de tonnes à une teneur moyenne de 5,29 g/t Au pour 515 800 onces d'or contenu en profondeur à Siou. L'ÉPF est basée sur un scénario à 2 000 tpj, où les opérations minières souterraines seraient effectuées par un entrepreneur et où la principale méthode d'exploitation minière serait l'abattage par longs trous. Les dépenses en immobilisations de préproduction ont été estimées à 51,7 millions $, et la période de développement de 18 mois a débuté au troisième trimestre de 2018.

Durant le premier trimestre de 2019, le développement souterrain a continué de progresser, nous permettant de garder le cap sur notre objectif d'atteindre la pleine capacité de production au premier trimestre de 2020. Précisément, les progrès suivants ont été réalisés au cours du trimestre :

- Commencement du forage de contrôle des teneurs : les résultats sont conformes au modèle de blocs;
- Le développement se poursuit en respect des budgets; 19,8 millions $ du budget total de 51,7 millions $ ont été encourus
    - Ouverture de deux des huit principaux niveaux; les travaux avancent vers la première galerie de production;
- La construction des infrastructures permanentes en surface pour l'entrepreneur se poursuit tel que prévu à l'échéancier; et
- En avril 2019, le projet de mine souterraine à Siou a été approuvé par la Commission nationale des Mines. Le permis est attendu sous peu.

À la fin d'avril 2019, nous avions complété 2 750 des 5 600 mètres de développement souterrain requis pour démarrer la production à Siou.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Développement souterrain à Siou (suite)

Échéancier de développement pour le projet de mine souterraine à Siou au 31 mars 2019

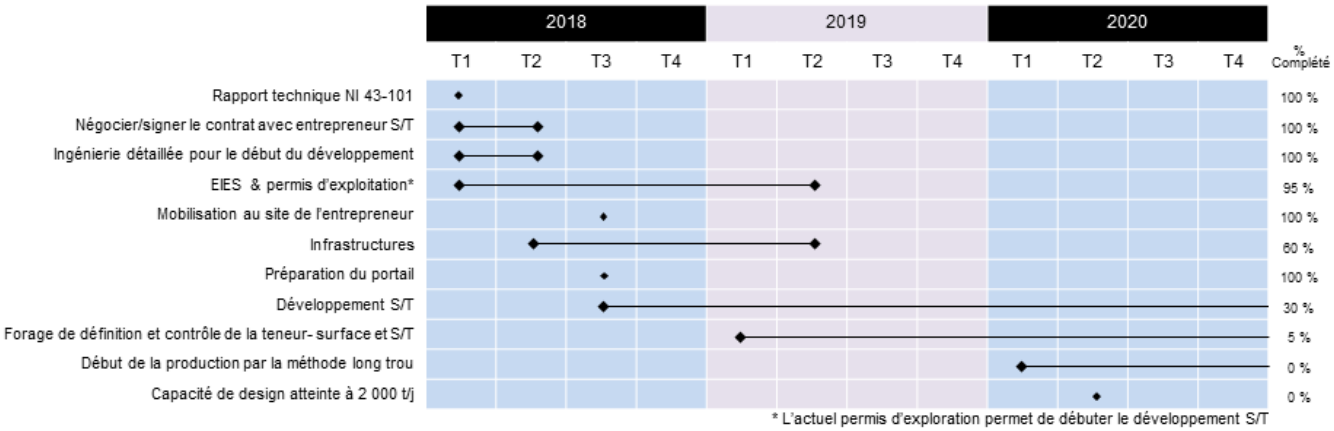

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration

Boungou

La propriété Boungou se compose de quatre permis contigus - Boungou, Dangou, Pambourou et Bossoari – couvrant la ceinture de Diapaga sur une étendue latérale d'environ 50 kilomètres au Burkina Faso.

En tout, 7 517 mètres de forage à circulation inverse (RC) ont été complétés au premier trimestre sur les cibles Dangou NE et Dangou Centre. Ces 7 517 mètres représentent environ 30 % du programme total de 25 000 mètres, qui a pour but de vérifier et d'établir la continuité de la minéralisation. Bien qu'il y ait eu quelques intersections encourageantes (1 mètre à 22,9 g/t Au, 9 mètres à 1,36 g/t Au, 4 mètres à 3,67 g/t Au, 1 mètre à 6,66 g/t Au et 3 mètres à 5,69 g/t Au), l'interprétation ne pourra se faire que lorsque la totalité du programme aura été complété, soit vers la fin de l'année.

Mana

Un programme de forage RC a débuté vers la fin mars sur les cibles satellites situées immédiatement au nord de Siou. Bien que quelques résultats aient été obtenus jusqu'à présent (3 mètres à 3,31 g/t Au et 5 mètres à 2,16 g/t Au), seulement 8 sondages (1 064 mètres) ont été forés sur le total prévu de 10 400 mètres. Le programme d'exploration global à Mana pour 2019 comprend 18 600 mètres de forage RC, incluant 7 600 mètres à Pompoï.

Bantou

Au premier trimestre de 2019, 58 trous de forage RC (9 188 mètres) et 5 trous de forage carotté (821 mètres) ont été forés à Bantou. La zone Bantou encaisse des ressources présumées initialement estimées à 361 000 onces à 5,35 g/t Au. Au départ, une foreuse était mobilisée sur la propriété Bantou pour tester une variété de cibles favorables. Durant le trimestre, nous avons mis au jour un secteur d'intérêt à environ deux kilomètres au nord de la zone Bantou. Le secteur est suffisamment intéressant pour justifier davantage de travaux de forage. Ainsi, une deuxième foreuse a été mobilisée pour poursuivre les vérifications des autres secteurs ciblés. Par conséquent, une grande partie des travaux de forage réalisés au cours du trimestre a eu lieu dans ce nouveau secteur d'intérêt, à deux kilomètres au nord de la zone Bantou. Les résultats d'analyse sont en voie d'être compilés et nous nous attendons à publier les résultats, ainsi qu'une interprétation géologique, au début du mois de juin.

Une troisième foreuse est venue s'ajouter à Bantou au cours du trimestre. Cette troisième foreuse a pour but de vérifier les extensions latérales et en profondeur de la zone Bantou. Avec trois foreuses en activité à Bantou, nous augmenterons le budget d'exploration et fournirons d'ailleurs de plus amples détails à cet effet au début du mois de juin.

Savary

L'acquisition de Savary a été annoncée au premier trimestre et clôturée le 30 avril 2019. Le projet Karankasso de Savary Gold est contigu à la zone Bantou. Au troisième trimestre, nous présenterons une mise à jour du programme d'exploration 2019 pour Karankasso ainsi que notre stratégie d'exploration globale pour l'ensemble de ce vaste territoire de 1 250 km^2.

Faits saillants de la région consolidée

- Portefeuille de propriétés de l'échelle d'un district – Le portefeuille de propriétés consolidé (voir la figure 1 ci-dessous) présente une superficie de ~25 km par ~50 km, créant ainsi un territoire de l'échelle d'un district qui renferme plusieurs cibles.
- La totalité des 1 250 km² serait à distance de transport par camion d'une usine centrale - Le minerai de l'ensemble du portefeuille de propriétés consolidé pourrait être transporté par camion jusqu'à une usine centrale dont l'emplacement provisoirement envisagé serait dans le nord-ouest de la propriété de SEMAFO. La distance de transport par camion considérée économique est d'environ 25 km, selon la teneur et le taux de récupération.
- Inventaire de ressources consolidé significatif – La combinaison des ressources minérales existantes (12,3 Mt de ressources présumées à 2,03 g/t Au pour 805 000 oz sur le projet Karankasso de Savary Gold, et 2,1 Mt de ressources présumées à 5,35 g/t Au pour 361 000 oz dans la zone Bantou de SEMAFO) en une estimation de ressources consolidée post clôture procure un inventaire substantiel qui pourra servir de tremplin pour l'expansion.
- Excellente localisation dans la prolifique ceinture de roches vertes de Houndé – Le portefeuille de propriétés de l'échelle d'un district est situé dans la prolifique ceinture de roches vertes de Houndé qui englobe la mine Mana ainsi que d'autres mines en production.
- Croissance des ressources accélérée – Le programme d'exploration consolidé pour 2019 misera sur une croissance des ressources accélérée et sera annoncé au troisième trimestre.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Exploration (suite)

Bantou (suite)

Savary (suite)

Figure 1 : Portefeuille de propriétés consolidé

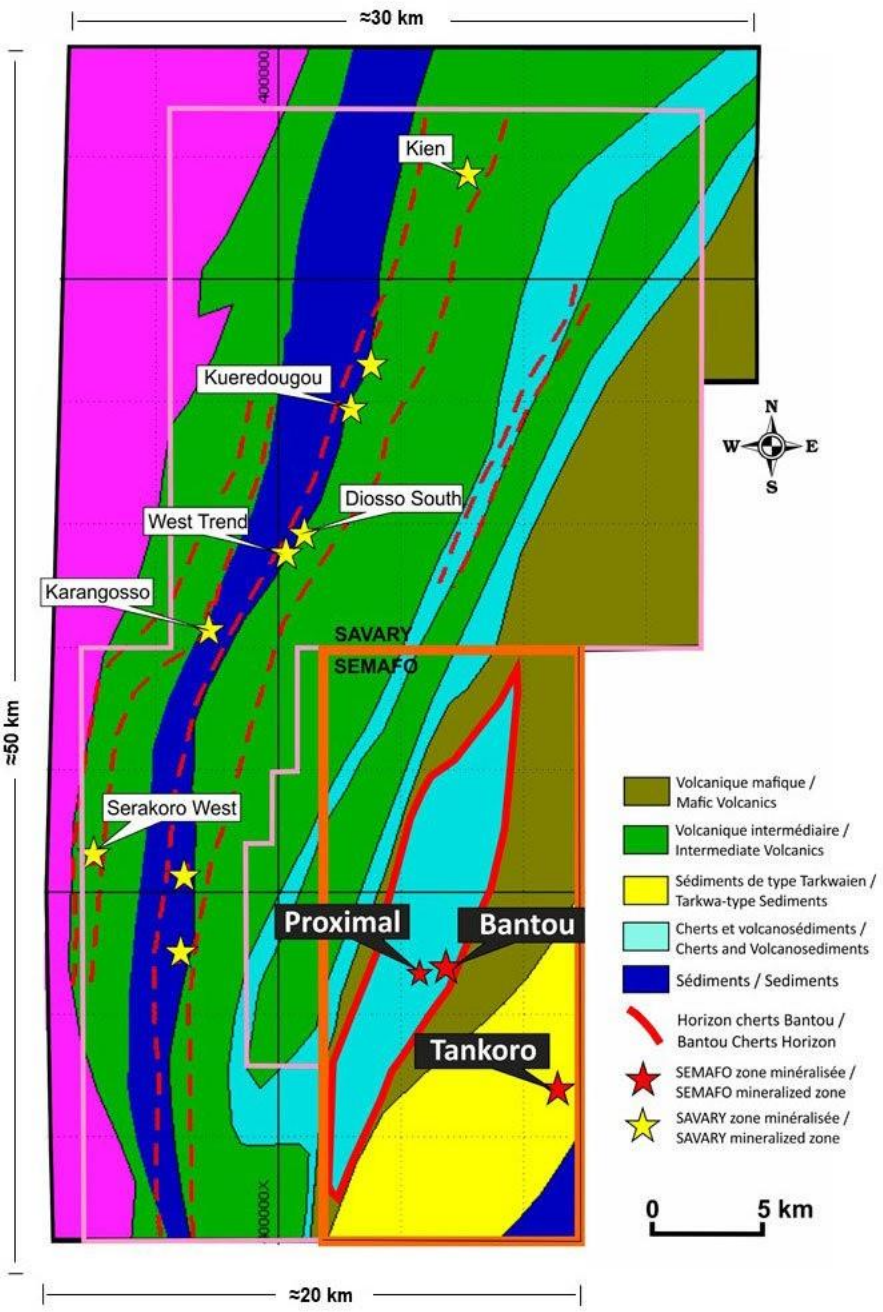

Nabanga

Une étude d'évaluation économique préliminaire (ÉÉP) a été lancée suivant la publication de la mise à jour de l'estimation des ressources présumées à Nabanga (840 000 oz à 7,7 g/t Au). L'étude est toujours en cours et devrait être publiée comme prévu au troisième trimestre.

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Responsabilité sociale corporative

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2019	2018
	$	$
Taxes de développement communautaire	**856**	—
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	**357**	222
	1 213	222

La Société est assujettie à une taxe de développement communautaire de 1 % sur les revenus de la mine Boungou. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, la taxe de développement communautaire à la mine Boungou s'est élevée à 856 000 $ (montant nul pour le trimestre terminé le 31 mars 2018). Par ailleurs, pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative se rapportant aux contributions versées à la Fondation SEMAFO ont totalisé 357 000 $ (222 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018).

Au premier trimestre, la Fondation a continué de soutenir le secteur éducatif, mais a aussi intensifié ses efforts pour mettre sur pied des projets générateurs de revenus dans les communautés et aider la population locale dans sa transition vers de nouveaux métiers ou du travail autonome.

Durant la période, la Fondation SEMAFO a inauguré pas moins de 12 salles de classe et 3 forages d'eau dans la région de la Boucle du Mouhoun, où se trouve la mine Mana. De plus, la Fondation a favorisé de bonnes conditions d'étude en fournissant des vivres aux 17 cantines scolaires dans le secteur et en lançant la construction de latrines dans une école secondaire. Cinq programmes générateurs de revenus ont reçu du soutien au cours du trimestre sous la forme de soutien commercial, de dons de matériel et par la construction d'une banque de céréales. Pour soutenir les installations de santé communautaire, la Fondation a débuté la construction d'un centre de santé relocalisé au cours du trimestre, et a tenu des campagnes de sensibilisation sur les grossesses précoces dans les écoles et sur la planification familiale dans deux villages.

De concert avec les activités de la Fondation SEMAFO, l'équipe communautaire de la mine Mana a soutenu la réalisation de l'ÉIES pour le projet souterrain à Siou, a bâti un pont en collaboration avec les autorités régionales et a servi de liaison avec les fournisseurs de services en vue d'améliorer le recrutement dans les communautés à proximité de la mine. Le programme de communication radio en cinq thèmes lancé au quatrième trimestre s'est poursuivi au cours la période et a servi principalement à tenir les communautés informées à propos des activités de la Fondation SEMAFO et des procédures de recrutement à la mine.

Dans la région de l'Est, la Fondation a terminé la construction de trois salles de classe supplémentaires pour l'école de Boungou, qui a aussi reçu 90 tables-bancs et trois lave-mains. Dans le cadre du programme d'études en électricité et soudure de bâtiment de deux ans de la Fondation SEMAFO, cinq garçons ont débuté leur deuxième année d'étude, au terme de laquelle ils pourront obtenir leur certificat de qualification professionnelle, ce qui facilitera leur accès au marché du travail. Six des huit projets générateurs de revenus dans la région ont reçu un soutien direct au cours du trimestre, principalement sous la forme de dons d'équipement et de fournitures de base. Les préparatifs se poursuivent en vue du lancement d'une nouvelle activité s'adressant aux femmes et impliquant la production de pâte d'arachide et d'épice de soumbala.

Corporatif et autres

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2019	2018
(en milliers)	**$**	$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	**149**	96
Charges administratives	**3 200**	3 282
Rémunération fondée sur des actions	**2 832**	1 418
Perte opérationnelle sectorielle	**6 181**	4 796

5. Résultat opérationnel sectoriel (suite)

Corporatif et autres (suite)

Rémunération fondée sur des actions

(en milliers)	Trimestres terminés les 31 mars 2019	2018
	$	$
Unités d'actions restreintes	**1 574**	831
Unités d'actions différées	**931**	486
Unités d'actions de performance	**327**	101
	2 832	1 418

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, nos charges de rémunération fondée sur des actions se sont élevées à 2 832 000 $ (1 418 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018). Ces charges de 2 832 000 $ comprennent une charge de 1 217 000 $ (charge de 1 321 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018) liée aux unités en circulation et une charge de 1 615 000 $ (charge de 97 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018) découlant de la variation du cours de notre action.

Se reporter à la note 17 des états financiers pour de plus amples détails.

6. Autres éléments de l'état du résultat

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 3 556 000 $ au premier trimestre de 2019, comparativement à 313 000 $ à la même période en 2018, puisque les coûts d'emprunt ont cessé d'être capitalisés suivant le début de la production commerciale à la mine Boungou en date du 1er septembre 2018.

Charge d'impôt sur le résultat

L'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat pour le premier trimestre de 2019 est principalement le résultat d'écarts temporaires découlant de dépenses locales qui sont déductibles plus tôt à des fins fiscales. Ces écarts temporaires ont pour effet de différer le paiement de la charge d'impôt, qui ne sera donc exigible que dans l'avenir. Ainsi, 14 999 000 $ de la charge d'impôt de 15 733 000 $ sont une charge d'impôt différé qui n'a aucun impact en trésorerie pour l'exercice courant.

Résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

Le résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se présente comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mars 2019	2018
	$	$
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Boungou S.A.	**2 859**	15
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A.	**597**	(205)
	3 456	(190)

7. Autres éléments du résultat global

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, les autres éléments du résultat global se sont élevés à 2 349 000 $ (perte de 553 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018), reflétant la variation de la juste valeur de notre placement dans GoviEx pour un gain de 97 000 $ (perte de 588 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018) et de notre placement dans Savary Gold pour un gain de 2 252 000 $ (gain de 75 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018). Au premier trimestre de 2018, la perte sur notre autre placement était de 40 000 $ (montant nul en 2019).

Placement dans GoviEx

Le placement dans GoviEx a été acquis en 2008. GoviEx est une société de ressources minérales dont les titres sont négociés en bourse et qui se consacre à l'exploration et au développement de propriétés uranifères en Afrique. En se basant sur le dernier cours de clôture observé au TSX-V, nous avons conclu qu'en date du 31 mars 2019, la juste valeur du placement dans GoviEx était de 1 176 000 $ (1 079 000 $ au 31 décembre 2018).

Placement dans Savary Gold Corp.

En février 2018, SEMAFO a acquis 33 333 333 actions de Savary Gold pour un montant de 1,6 million $. Le produit du placement est utilisé pour avancer le projet Karankasso. En décembre 2018, nous avons acquis 6 200 000 actions supplémentaires de Savary Gold et 3 100 000 bons de souscription pour la somme de 232 000 $.

Savary Gold est une société d'exploration canadienne cotée au TSX-V, qui détient des propriétés au Burkina Faso. Le placement dans Savary Gold est considéré comme un instrument financier de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur et sa juste valeur est évaluée sur une base récurrente. Lors de la comptabilisation initiale, nous avons désigné le placement dans Savary Gold comme un actif financier à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Conformément à nos politiques et en se basant sur le dernier cours de clôture observé au TSX-V, nous estimons qu'en date du 31 mars 2019, la juste valeur de ce placement était de 3 702 000 $ (1 450 000 $ au 31 décembre 2018).

Nous estimons que la juste valeur des bons de souscription était de 259 000 $ au 31 mars 2019.

Pour des informations ultérieures sur Savary Gold, se référer à la note 14.

8. Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les mouvements des flux de trésorerie :

(en milliers)	Trimestres terminés le 31 mars 2019 $	2018 $
Flux de trésorerie		
Exploitation avant les éléments du fonds de roulement	**78 980**	18 391
Éléments du fonds de roulement	**(15 736)**	(15 636)
Activités opérationnelles	**63 244**	2 755
Activités de financement	**(16 772)**	(481)
Activités d'investissement	**(43 179)**	(62 762)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	**(827)**	958
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	**2 466**	(59 530)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**96 519**	198 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	**98 985**	139 420

Activités opérationnelles

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, les activités opérationnelles, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie de 78 980 000 $ comparativement à 18 391 000 $ à la même période en 2018, l'écart étant principalement attribuable à la contribution de la mine Boungou. Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 15 736 000 $ au premier trimestre de 2019, comparativement à 15 636 000 $ au premier trimestre de 2018.

Des informations supplémentaires sur les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 22 a) des états financiers.

Activités de financement

Comparaison du premier trimestre de 2019 et du premier trimestre de 2018

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités de financement se sont élevés à 16 772 000 $, tandis que 481 000 $ avaient été utilisés à la même période en 2018.

Facilité de crédit avec Macquarie Bank Limited (la « facilité de crédit »)
Nous avons procédé au premier versement de 15 000 000 $ le 31 mars 2019 (montant nul en 2018) en vertu de la facilité de crédit. Le capital est remboursable en versements trimestriels de 15 000 000 $ jusqu'à la fin de l'année 2020.

Financement d'équipement

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2019, nous avons remboursé un montant de 77 000 $ (77 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018) sur le financement d'équipement.

Contrats de location

Durant le trimestre terminé le 31 mars 2019, nous remboursé un montant de 2 125 000 $ (1 145 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018) sur nos contrats de location. L'augmentation est attribuable à de nouveaux passifs de location et à la transition à la norme IFRS 16, *Contrats de location*, à compter du 1er janvier 2019.

Produit de l'émission d'instruments de capitaux propres suivant l'exercice d'options

En tout, 201 000 options ont été exercées au cours du trimestre terminé le 31 mars 2019, pour une contrepartie de 430 000 $ en trésorerie. Au premier trimestre de 2018, 560 000 options avaient été exercées pour une contrepartie de 741 000 $ en trésorerie.

8. Flux de trésorerie (suite)

Activités d'investissement

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2019, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement se sont établis à 43 179 000 $. À la même période en 2018, les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement s'élevaient à 62 762 000 $.

Acquisition d'immobilisations corporelles

(en milliers)	Trimestres terminés les 31 mars 2019 $	2018 $
Mine Boungou		
Dépenses en immobilisations de maintien	**2 029**	—
Frais de découverture	**10 749**	—
Total des dépenses en immobilisations de maintien – Mine Boungou	**12 778**	—
Construction – Mine Boungou	—	35 660
Pistes d'atterrissage et optimisations d'usine	**1 431**	—
Total des frais de développement non récurrents – Mine Boungou (exclus du CMTI)	**1 431**	35 660
Mine Mana		
Dépenses en immobilisations de maintien	**2 322**	2 304
Frais de découverture	**12 577**	8 697
Total des dépenses en immobilisations de maintien – Mine Mana	**14 899**	11 001
Développement souterrain à Siou	**9 114**	
Pistes d'atterrissage et optimisations d'usine	**6**	—
Total des frais de développement non récurrents – Mine Mana (exclus du CMTI)	**9 120**	—
Dépenses d'exploration	**4 915**	7 175
Paiement sur le contrat de location inclus dans les coûts de développement souterrain à Siou	**(646)**	—
Paiement sur les contrats de location inclus dans les coûts de construction de la mine Boungou	**—**	(1 145)
Coûts d'emprunt capitalisés	**297**	1 903
Autres	**37**	17
	42 831	**54 611**
Variation des acquisitions d'immobilisations corporelles impayées	**348**	6 545
Total	**43 179**	61 156

a) Au 31 mars 2019, le développement de la mine souterraine à Siou avait progressé comme suit :

	Développement souterrain à Siou $
Au 31 décembre 2018	10 652
Ajouts	9 114
Au 31 mars 2019	**19 766**

Placements en instruments de capitaux propres

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2018, nous avions investi un montant de 1 606 000 $ dans Savary Gold (montant nul en 2019).

9. Instruments financiers

La nature et l'étendue des risques découlant des instruments financiers sont décrites à la note 20 de nos états financiers annuels audités.

10. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de nos états financiers impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans nos états financiers sont décrites à la note 6 de nos états financiers annuels audités et à la note 5 de nos états financiers.

11. Nouvelles normes comptables publiées et en vigueur

Le 1er janvier 2019, la Société a adopté la norme IFRS 16, *Contrats de location*. L'adoption s'est soldée par la comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation (dans les immobilisations corporelles) et de passifs de location pour les contrats de location simple d'un montant de 7 371 000 $ au 1er janvier 2019. De plus amples détails sur les nouvelles normes comptables publiées et en vigueur sont présentés à la note 4 de nos états financiers.

12. Situation financière

Au 31 mars 2019, nous détenions 124 148 000 $ en trésorerie, en équivalents de trésorerie et en liquidités soumises à des restrictions. Grâce à notre solde de trésorerie actuel et aux flux de trésorerie que nous prévoyons tirer de l'exploitation, nous sommes en bonne position pour financer tous nos besoins de trésorerie prévus en 2019 et 2020, lesquels ont principalement trait aux activités suivantes :

- Programmes d'exploration
- Développement souterrain à Siou
- Remboursement de la facilité de crédit

(en milliers)	Au 31 mars 2019 $	Au 31 décembre 2018 $
Actifs courants	**233 676**	220 932
Immobilisations corporelles	**796 554**	782 060
Autres actifs non courants	**33 383**	31 283
Total de l'actif	**1 063 613**	1 034 275
Passifs courants	**140 169**	138 268
Passifs non courants	**146 440**	142 904
Total du passif	**286 609**	281 172
Actionnaires de la Société	**741 127**	720 682
Participations ne donnant pas le contrôle	**35 877**	32 421

Au 31 mars 2019, notre actif total s'établissait à 1 063 613 000 $ comparativement à 1 034 275 000 $ au 31 décembre 2018.

Au 31 mars 2019, notre passif total s'établissait à 286 609 000 $ comparativement à 281 172 000 $ au 31 décembre 2018.

13. Obligations contractuelles

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nos activités sont régies par des conventions minières qui portent notamment sur la protection de l'environnement. Nous exerçons nos activités de manière à préserver l'environnement et la santé des populations environnantes. Conformément aux modalités de nos conventions minières, nous effectuons des travaux de remise en état de façon progressive en cours d'exploitation, ainsi que des travaux de fermeture et de suivi à la fermeture d'une mine.

Au 31 mars 2019, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 23 961 000 $ (23 453 000 $ au 31 décembre 2018).

Redevances gouvernementales

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 $ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 $ et 1 300 $ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 $ l'once.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, la Société était assujettie à des taux de redevances de 4 % et de 5 % (5 % pour le trimestre terminé le 31 mars 2018), dont le calcul s'est fait en utilisant la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, des redevances de 6 299 000 $ (3 144 000 $ pour le trimestre terminé le 31 mars 2018) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

Taxe de développement communautaire

La Société est assujettie à une taxe de développement communautaire de 1 % sur les revenus de la mine Boungou. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2019, la taxe de développement communautaire à la mine Boungou s'est élevée à 856 000 $ (montant nul pour le trimestre terminé le 31 mars 2018).

Redevances sur les revenus nets d'affinage (« NSR ») et participations aux bénéfices nets (« NPI »)

Nous sommes assujettis à des redevances NSR de 1 % à 1,5 % sur différentes propriétés d'exploration. Les redevances NSR n'entreront en vigueur que lorsque nous entrerons en production commerciale. Nous sommes aussi assujettis à des NPI de 0,5 % à 1 % sur différentes propriétés d'exploration.

Obligations d'achat

Au 31 mars 2019, les obligations d'achat totalisaient 3 850 000 $.

Paiements au titre du maintien des droits miniers

Dans le cours normal des activités, afin d'obtenir et de conserver la totalité des avantages liés à la détention de nos permis miniers, nous devons nous engager à investir un montant préétabli dans l'exploration et le développement des terrains visés par les permis que nous détenons sur la période de validité de ces permis. De plus, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété. Au 31 mars 2019, nous respections, sous tous leurs aspects significatifs, la totalité des obligations découlant de la détention de nos principaux permis.

Éventualités

Le 15 octobre 2015, la Société a reçu une facture à l'égard d'une taxe sur le prélèvement de l'eau de 3 839 000 $ (2 244 166 000 FCFA). La Société est exonérée de cette taxe en vertu de la convention minière pour la mine Mana, aux termes des clauses de stabilité fiscale. Conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers au 31 mars 2019. La Société défend vigoureusement sa position auprès de l'Agence de l'eau.

14. Événement subséquent

Le 30 avril 2019, nous avons annoncé la réalisation de l'acquisition précédemment annoncée (la « transaction »), en vertu de laquelle SEMAFO a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Savary Gold. Selon les modalités de la transaction, les actionnaires de Savary Gold ont reçu 0,0336 action ordinaire de SEMAFO pour chaque action ordinaire de Savary Gold. À la clôture, SEMAFO comptait environ 333,1 millions d'actions ordinaires en circulation. Les actions ordinaires de Savary Gold ont été retirées de la cote de la Bourse de croissance TSX.

15. Risques et incertitudes

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques opérationnels liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

Risques financiers

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or.

La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attrait de l'or comme véhicule de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour générer de l'électricité pour alimenter nos opérations minières et notre équipement minier, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités en Afrique occidentale sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en dollars américains et certains coûts sont engagés dans d'autres devises. De plus, nous détenons de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en devises autres que le dollar américain, qui sont assujettis au risque de change. L'appréciation des autres devises par rapport au dollar américain peut accroître les coûts d'exploration et de production exprimés en dollars américains, tandis que la dépréciation de notre trésorerie et de nos équivalents de trésorerie libellés en devises autres que le dollar américain peut avoir un impact sur notre bilan, ce qui dans les deux cas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux d'intérêt

À titre d'emprunteur d'une dette à long terme, nos activités sont sujettes aux fluctuations des taux d'intérêt. En effet, la dette à long terme porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,75 %. Ainsi, une fluctuation du taux LIBOR pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Accès aux marchés financiers

Afin de financer notre croissance, nous devons souvent nous assurer d'obtenir le capital nécessaire au moyen d'emprunts ou de capitaux propres bloqués. La disponibilité de ce capital est tributaire de la conjoncture économique générale de même que de l'intérêt des prêteurs et des investisseurs à l'égard de nos projets.

Risques opérationnels

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et différentes méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. Ces données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés.

15. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources (suite)

La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;
- La teneur des réserves pourrait varier considérablement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée; et
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Certains facteurs à court terme, tels que la nécessité de réaliser de nouveaux travaux de développement dans un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coûts estimatifs

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus seront respectés, ni que les estimations des dépenses d'investissement et du coût comptant d'exploitation seront réalisées. L'incapacité d'atteindre les niveaux de production et les coûts estimatifs, ou toute augmentation importante des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur nos futurs flux de trésorerie, notre rentabilité, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. Par ailleurs, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement, du coût des matières premières, des pressions inflationnistes en général et des taux de change. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût sera semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

15. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Risque lié aux entrepreneurs externes

En vertu de leurs contrats de services miniers respectifs, les opérations minières à la mine Boungou et à la mine souterraine de Siou seront effectuées par des entrepreneurs externes. Il en résulte que nos opérations sont assujetties à des risques dont certains sont hors de notre contrôle, incluant notamment :

- L'incapacité de remplacer un entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties mette fin à l'entente;
- Un contrôle réduit sur certains aspects des opérations qui sont sous la responsabilité de l'entrepreneur;
- Le manquement par l'entrepreneur de ses obligations prévues au contrat de services miniers;
- Une interruption des opérations dans l'éventualité où un entrepreneur cesse ses activités pour cause d'insolvabilité ou autres circonstances;
- Le défaut d'un entrepreneur de se conformer aux exigences légales et règlementaires applicables; et
- Les problèmes rencontrés par un entrepreneur dans la gestion de sa main-d'œuvre, un conflit de travail ou autres enjeux relatifs à ses employés.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. Bien que les entrepreneurs miniers impliqués dans ces projets soient bien établis et réputés, la survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Portefeuille de propriétés limité

Nous avons présentement deux propriétés minières en production, toutes deux situées au Burkina Faso : notre mine Mana et notre mine Boungou récemment développée. Si nous n'acquérons pas et ne développons pas de nouvelles propriétés minérales et si nous ne diversifions pas géographiquement notre portefeuille de propriétés, tout développement négatif affectant nos propriétés minières actuelles pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Épuisement de nos réserves minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploration aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs seront couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, ouvrir de nouvelles fosses et construire des installations minières et de traitement.

Les projets de développement ne comportent aucun historique d'exploitation à partir duquel peuvent être estimés les flux de trésorerie futurs et dépendent de l'issue positive des études de faisabilité, de l'obtention des permis nécessaires délivrés par les gouvernements, de l'obtention des droits de propriété ou d'autres droits fonciers et de la possibilité d'obtenir du financement. De plus, en supposant la découverte d'une mine ou d'une fosse exploitable, selon le type d'exploitation minière visé, de nombreuses années peuvent s'écouler avant le début de l'exploitation commerciale. Par conséquent, rien ne garantit que nos programmes actuels donneront lieu à de nouvelles activités minières commerciales ou à de nouvelles réserves pour remplacer ou accroître les réserves actuelles.

Approvisionnement en eau

Les activités que nous exerçons à nos installations d'exploitation minière, à nos installations de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. Nos activités en Afrique pourraient avoir lieu dans des régions où l'eau est une ressource rare. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix des marchandises

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments déterminants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses d'investissement et notre coût comptant d'exploitation. Le manque d'infrastructures, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme ou toute autre forme d'interférence dans l'entretien ou l'accès à ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

15. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix des marchandises (suite)

En outre, notre rentabilité est tributaire des prix du marché et de la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diésel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques. Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises requises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés importantes et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances, incluant notamment en raison d'un changement dans l'interprétation des lois applicables ou suivant l'exercice d'un pouvoir discrétionnaire. Rien ne garantit que nous pourrons obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. L'incapacité d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risque politique

Bien que le gouvernement du Burkina Faso ait par le passé appuyé le développement de ses ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que le gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre SEMAFO et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes et les impôts pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants. Nous pourrions aussi avoir de la difficulté à récupérer les montants de taxes et d'impôts remboursables de la part des autorités fiscales.

On ne peut écarter la possibilité qu'un gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ce pays ou des pays voisins, et la possibilité que la sécurité de nos mines et de notre personnel soit menacée en raison d'agitation politique, de guerre civile ou d'attaques terroristes, font également partie des risques politiques. Par ailleurs, durant le deuxième semestre de 2018, des incidents armés ont été rapportés sur les routes menant à nos mines Mana et Boungou. Ces incidents s'inscrivent dans un contexte où l'on note un accroissement d'incidents similaires impliquant des bandits ou des terroristes dans différentes régions du Burkina Faso. Bien qu'il n'y ait aucune raison de croire que nos employés ou nos opérations sont spécifiquement ciblés, les activités criminelles dans la région pourraient perturber nos activités, limiter notre capacité à embaucher et à retenir du personnel qualifié, et restreindre notre accès au capital.

Questions liées aux titres de propriété

Les titres liés aux projets minéraux et aux droits d'exploration et d'exploitation impliquent certains risques inhérents en raison de problèmes potentiels découlant des caractéristiques historiques ambiguës des projets miniers. Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties et rien ne garantit qu'il n'existe aucune entente non enregistrée, aucune réclamation ni aucun vice de titre qui pourrait faire en sorte que nos titres soient remis en question.

Par ailleurs, le défaut de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

15. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Risque lié aux fournisseurs

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un fournisseur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Intégration d'entreprises acquises

De temps à autre, nous évaluons les opportunités d'acquisitions potentielles visant à soutenir et à consolider nos activités et notre inventaire d'actifs. L'acquisition et l'intégration d'entreprises implique différents risques. Toute entreprise acquise dans l'avenir pourrait ne pas atteindre les résultats d'exploitation prévus et pourrait engendrer des coûts et des dépenses imprévus. L'intégration d'entreprises pourrait aussi accroître la pression sur nos systèmes de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Si nous ne sommes pas en mesure d'intégrer avec succès toute entreprise récemment acquise, ou si toute entreprise acquise n'arrivait pas à livrer les résultats ciblés, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les niveaux. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous pourrons continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. SEMAFO et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et les arrêts de travail à nos installations. Des interruptions de travail pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de nos activités sont assujetties à la réglementation environnementale. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables pourrait donner lieu à des mesures exécutoires, incluant notamment des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

15. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Risques et coûts environnementaux (suite)

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant une fuite ou un déversement de cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons également aucune assurance.

En outre, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurance insuffisante

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance couvrant certains risques, comme les risques liés aux sites d'usinage, à la pollution environnementale, à l'élimination des déchets et à d'autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés minières aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou pour assurer la conformité aux lois et aux règlements applicables pourraient entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur minier est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un regard de plus en plus critique de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de nos mines. Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

En outre, nos propriétés au Burkina Faso pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

15. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Menaces cybernétiques

Nos activités dépendent, en partie, de notre capacité, et de celle de nos fournisseurs, à protéger nos réseaux, nos systèmes technologiques et nos logiciels contre les dommages découlant de différentes menaces comme les virus, les atteintes à la sécurité et les attaques cybernétiques. Ces menaces peuvent inclure des tentatives d'accéder, sans autorisation, à nos données ou nos systèmes de réseaux automatisés, et la manipulation ou l'utilisation inappropriée de systèmes de technologie de l'information. Une défaillance de toute composante de nos systèmes de technologie de l'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable importante sur notre réputation, notre situation financière et notre résultat d'exploitation. Bien que nous n'ayons jamais connu de pertes significatives découlant d'attaques cybernétiques ou d'autres atteintes à la sécurité de nos données, rien ne garantit que nous ne subirons jamais de telles pertes dans l'avenir. Notre risque et notre exposition à ces enjeux ne peuvent être entièrement évités compte tenu, entre autres choses, de la nature évolutive de ces menaces. À mesure que les menaces cybernétiques continueront d'évoluer, nous pourrions être tenus de consacrer des ressources additionnelles pour continuer à modifier ou à améliorer nos mesures de protection ou à investiguer et à remédier à toute vulnérabilité de nos systèmes.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyions improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'aura pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Lois anti-corruption

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers. On assiste à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous ayons adopté une politique anti-corruption officielle et que notre Code de conduite exige le respect des lois anti-corruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. Toute infraction réelle ou présumée aux lois anti-corruption est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploit.

16. Données sur les actions en circulation

Au 7 mai 2019, notre capital social se composait de 333 117 705 actions ordinaires émises et en circulation.

Nous avons deux régimes d'options d'achat d'actions pour nos employés, nos dirigeants, nos consultants et nos administrateurs, de même que ceux de nos filiales, soit le régime d'options sur actions (le « régime initial ») et le régime d'options sur actions de 2010 (le « régime de 2010 »). Depuis l'adoption du régime de 2010 par nos actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2010, aucune nouvelle option n'a été attribuée aux termes du régime initial. De plus, aucune option n'a été attribuée aux termes du régime de 2010 depuis le 24 janvier 2014.

Ces régimes permettent l'attribution d'options incessibles visant l'achat d'actions ordinaires. Au 7 mai 2019, des options d'achat d'actions permettant à leurs porteurs d'acquérir 1 115 000 actions ordinaires étaient en circulation.

17. Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Notre président et chef de la direction (« CEO ») et notre chef de la direction financière (« CFO ») ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI ») pour fournir l'assurance raisonnable que :

i) L'information importante relative à notre Société nous est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents intermédiaires sont établis; et

ii) L'information qui doit être présentée par nous dans nos documents annuels, nos documents intermédiaires ou d'autres rapports que nous déposons ou transmettons en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Notre CEO et notre CFO ont la responsabilité d'établir et de maintenir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'y a eu aucune modification à notre CIIF au cours de la période comptable commençant le 1er janvier 2019 et se terminant le 31 mars 2019 qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu une incidence importante sur notre CIIF.

Limites des CPCI et du CIIF

Tous les systèmes de contrôle interne présentent des limites inhérentes et peuvent devenir inefficaces en raison de changements de conditions. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

18. Résultats trimestriels

	2019	2018				2017		
CONSOLIDÉS	**T1**	**T4**	**T3**	**T2**	**T1**	**T4**	**T3**	**T2**
Données d'exploitation								
Onces d'or produites[1]	102 400	95 200	58 200	45 700	45 500	49 500	53 900	47 600
Onces d'or vendues[1]	106 100	92 900	50 500	45 100	46 900	49 200	54 500	46 900
Résultats								
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)								
Produits – Ventes d'or[1]	138 541	114 692	60 772	58 517	62 698	62 960	69 832	59 315
Résultat opérationnel	40 359	21 431	4 513	(7 558)	(8 065)	2 215	11 819	(755)
Résultat net	21 122	8 281	879	(11 113)	(4 900)	2 792	13 807	9 348
Attribuable aux :								
- Actionnaires de la Société	17 666	6 486	463	(10 431)	(4 710)	1 649	12 224	8 854
- Participations ne donnant pas le contrôle	3 456	1 795	416	(682)	(190)	1 143	1 583	494
Résultat de base par action	0,05	0,02	—	(0,03)	(0,01)	0,01	0,04	0,03
Résultat dilué par action	0,05	0,02	—	(0,03)	(0,01)	0,01	0,04	0,03
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles[2]	78 980	54 932	21 041	15 839	18 391	25 409	34 853	23 614
Statistiques (en dollars)								
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 306	1 234	1 205	1 298	1 336	1 278	1 282	1 265
Coût comptant total (par once vendue)[3]	484	559	670	858	848	667	557	703
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)[3]	745	782	1 000	1 103	1 083	982	841	1 074
BOUNGOU								
Données d'exploitation								
Minerai extrait (tonnes)	280 000	438 100	130 200	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Tonnes traitées (tonnes)	308 700	276 800	91 300	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Teneur traitée (g/t)	6,50	6,34	3,96	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Récupération (%)	96	94	90	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Onces d'or produites[1]	61 900	53 100	10 500	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Onces d'or vendues[1]	64 700	50 100	4 200	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Données financières (en milliers de dollars)								
Produits – Ventes d'or[1]	84 492	61 957	5 009	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Charges d'exploitation minière (excluant les redevances gouvernementales)	17 070	16 513	2 051	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Redevances gouvernementales et taxes de développement	4 724	3 097	241	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	24 948	19 893	1 849	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Charges administratives	217	153	33	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	82	175	156	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Résultat opérationnel sectoriel	37 451	22 126	679	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Statistiques (en dollars)								
Prix de vente moyen (par once)	1 306	1 236	1 203	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)[3]	53	56	55	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Coût comptant total (par once vendue)[3]	337	391	550	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)[3]	534	579	807	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Dotation aux amortissements (par once vendue)[4]	386	397	444	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

1 Les onces d'or produites excluent la production précommerciale de 12 000 onces à la mine Boungou en 2018. Les ventes d'or excluent les ventes résultant des activités de préproduction, lesquelles ont été portées en réduction des coûts de construction capitalisés pour un montant de 14 994 000 $.

2 Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et sont une mesure financière non conforme aux IFRS.

3 Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

4 La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

18. Résultats trimestriels (suite)

	2019	2018				2017		
MANA	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Données d'exploitation								
Minerai extrait (tonnes)	408 100	625 900	413 300	478 200	592 300	768 800	516 700	503 200
Tonnes traitées (tonnes)	640 200	636 300	649 100	636 800	651 700	653 500	679 100	675 500
Teneur traitée (g/t)	2,27	2,36	2,50	2,30	2,24	2,43	2,55	2,31
Récupération (%)	87	87	92	96	97	97	97	95
Onces d'or produites	40 500	42 100	47 700	45 700	45 500	49 500	53 900	47 600
Onces d'or vendues	41 400	42 800	46 300	45 100	46 900	49 200	54 500	46 900
Données financières (en milliers de dollars)								
Produits – Ventes d'or	54 049	52 735	55 763	58 517	62 698	62 960	69 832	59 315
Charges d'exploitation minière (excluant les redevances gouvernementales)	27 182	30 222	29 257	36 139	36 634	30 112	27 329	30 573
Redevances gouvernementales	2 429	2 118	2 253	2 540	3 144	2 714	3 011	2 389
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	14 531	17 216	16 590	22 488	25 332	22 643	21 831	24 705
Charges administratives	543	662	639	699	635	697	686	626
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	275	90	444	212	185	262	302	57
Résultat opérationnel sectoriel	9 089	2 427	6 580	(3 561)	(3 232)	6 532	16 673	965
Statistiques (en dollars)								
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 306	1 231	1 205	1 298	1 336	1 278	1 282	1 265
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)[1]	41	49	46	56	54	47	42	43
Coût comptant total (par once vendue)[1]	715	756	681	858	848	667	557	703
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)[1]	1 075	1 021	1 017	1 103	1 083	982	841	1 074
Dotation aux amortissements (par once vendue)[2]	351	402	358	499	540	460	401	527

[1] Le coût comptant d'exploitation, le coût comptant total et le coût de maintien tout inclus sont des mesures financières non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion, note 19.

[2] La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure financière non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

19. Mesures non conformes aux IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures non conformes aux IFRS, car certains investisseurs les utilisent pour évaluer notre performance financière. Celles-ci n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas été définies ailleurs dans le présent document, ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS, sont fournis ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement entre le coût comptant d'exploitation calculé conformément aux normes de l'Institut de l'or et les charges d'exploitation :

		Trimestres terminés les 31 mars	
		2019	2018
	Boungou	Mana	Mana
Par tonne traitée			
Tonnes de minerai traitées	308 700	640 200	651 700
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par tonne)			
Charges d'exploitation minière (relatives aux onces vendues)	21 794	29 611	39 778
Redevances gouvernementales, taxes de développement et frais de vente	(4 948)	(2 560)	(3 302)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production)	(572)	(746)	(993)
Charges d'exploitation (relatives aux tonnes traitées)	16 274	26 305	35 483
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	**53**	**41**	54

Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverture

		Trimestres terminés les 31 mars	
		2019	2018
	Boungou	Mana	Mana
Par tonne traitée			
Tonnes de minerai traitées	308 700	640 200	651 700
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par tonne)			
Frais de découverture	10 749	12 577	8 697
Frais de découverture (par tonne traitée)	35	20	13
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	53	41	54
Coût comptant d'exploitation, incluant les frais de découverture (par tonne traitée)	**88**	**61**	67

Coût comptant total

			Trimestres terminés les 31 mars	
			2019	2018
	Boungou	Mana	Total	Mana
Par once vendue				
Onces d'or vendues	64 700	41 400	106 100	46 900
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)				
Charges d'exploitation minière	21 794	29 611	51 405	39 778
Coût comptant total (par once vendue)	**337**	**715**	**484**	848

19. Mesures non conformes aux IFRS (suite)

Coût de maintien tout inclus

Le coût de maintien tout inclus représente le coût comptant total auquel s'ajoutent les dépenses en immobilisations de maintien et les frais de découverture par once.

			Trimestres terminés les 31 mars	
			2019	2018
	Boungou	Mana	Total	Mana
Par once vendue				
Onces d'or vendues	64 700	41 400	106 100	46 900
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)				
Dépenses en immobilisations de maintien	12 778	14 899	27 677	11 001
Dépenses en immobilisations de maintien (par once vendue)	197	360	261	235
Coût comptant total (par once vendue)	337	715	484	848
Coût de maintien tout inclus (par once vendue)	**534**	**1 075**	**745**	1 083

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2019	2018
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles[1]	78 980	18 391
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - de base	325 644	325 062
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	**0,24**	0,06

Mesures comptables ajustées

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2019	2018
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par action)		
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société selon les IFRS	17 666	(4 710)
Perte (gain) de change	496	(428)
Incidence fiscale de la conversion des devises de la base fiscale	2 855	(1 507)
Recouvrement au titre de la rémunération fondée sur des actions lié à la variation de la juste valeur du prix de l'action	1 615	97
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	**22 632**	(6 548)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	325 644	325 062
Résultat de base ajusté par action	**0,07**	(0,02)

	Trimestres terminés les 31 mars	
	2019	2018
(en milliers)	$	$
Résultat opérationnel selon les IFRS	40 359	(8 065)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions liée à la variation de la juste valeur du prix de l'action	1 615	97
Résultat opérationnel ajusté	**41 974**	(7 968)

[1] Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

20. Renseignements additionnels et information continue

Le présent rapport de gestion est daté du 7 mai 2019. Nous présentons régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de notre notice annuelle sur le site web de SEDAR (www.sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant SEMAFO sur notre site web à l'adresse www.semafo.com.

21. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits actuels ou historiques sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs sont avisés qu'ils ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et des ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « engagée », « créer », « tirant profit », « développement », « perspectives », « stratégie », « estimées », « attendons », « initial », « seront », « objectif », « échéancier », « encourageantes » et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante des résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement des énoncés prospectifs comprennent notamment la capacité de (i) créer de la valeur par l'exploitation minière responsable et en tirant profit de notre pipeline de projets en développement, (ii) maintenir nos charges administratives au niveau prévu de 16 millions $ pour 2019, (iii) atteindre nos objectifs ciblés (consolidés) pour 2019 de produire entre 390 000 et 430 000 onces d'or à un coût de maintien tout inclus entre 685 $ et 735 $ par once, incluant nos objectifs pour chacune de nos mines Mana et Boungou, (iv) respecter notre budget d'exploration initial pour 2019, (v) développer la mine souterraine à Siou en respect des budgets et de l'échéancier, (vi) atteindre la pleine capacité de production à la mine souterraine à Siou au premier trimestre de 2020, (vii) obtenir sous peu le permis d'exploitation pour la mine souterraine à Siou, (viii) publier les résultats d'exploration à Bantou au début du mois de juin, l'exactitude de nos hypothèses, les fluctuations des prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques liés à l'industrie minière, l'incertitude liée aux estimations de réserves et de ressources minérales, les délais, la stabilité politique et sociale en Afrique (incluant notre capacité à conserver ou renouveler nos licences et permis), et les autres risques décrits dans les documents de SEMAFO déposés auprès des autorités canadiennes de règlementation en valeurs mobilières. Pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de ces risques et d'autres risques potentiels, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés auprès des autorités canadiennes de règlementation en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com. Ces documents sont également disponibles sur notre site web à l'adresse www.semafo.com. Nous déclinons toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.